

Le RECJ a été officiellement institué en 2004 et comprend des institutions nationales des Etats membres de l'Union européenne, indépendantes des pouvoirs exécutif et législatif ou autonomes, responsables de l'appui au pouvoir judiciaire dans sa mission d'administration indépendante de la justice.

Jusqu'à présent, les institutions judiciaires nationales de 24 États membres de l'UE et des États candidats ont rejoint le RECJ et des demandes ont été reçues d'autres organisations des États membres.

Le RECJ se propose de remplir un rôle de médiateur entre les institutions de l'UE et les organisations judiciaires nationales. Le RECJ a formulé un nombre d'objectifs dans le cadre de la création de l'Espace européen de liberté, de sécurité et de justice.

Afin de mieux communiquer, le Réseau Européen des Conseils de la Justice a décidé de créer un nouveau site web qui sera doté de fonction intranet pour les membres.

Dans ce cadre, le RECJ a confié la réalisation de ce site web à Pragmawork qui a choisi pour ce faire la technologie Joomla.

